

APEI
LA MAISON DU PHARE

Association Régie par la loi du 1er juillet 1901

13, rue des Poissonniers
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

--oOo--

EXERCICE 2009

--

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

--oOo--

Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- *le contrôle des comptes annuels de l'association APEI La Maison du Phare, tels qu'ils sont joints au présent rapport,*
- *la justification de nos appréciations,*
- *les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 5 juillet 2010

*Le Commissaire aux Comptes
J P A*



Pascal ROBERT

**COMPTES ANNUELS APEI LA MAISON DU PHARE
EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009**

BILAN ACTIF 31 DECEMBRE 2009				
	brut	amort et prov	net	exercice 2008
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
* Frais d'établissement	67 791	66 548	1 242	1 901
* Logiciels	19 700	13 181	6 519	8 124
* Droit au bail				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
* Terrains	225 872		225 872	225 872
* Constructions	6 751 556	1 774 970	4 976 586	5 189 784
* Autres immobilisations corporelles	1 469 379	819 201	650 178	654 682
* Immobilisations en-cours av.et acptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
* Titres immobilisés				
* Autres Immobilisations Financières	8 974		8 974	8 904
	8 543 272	2 673 900	5 869 372	6 089 267
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks</i>				
* Matières Premières				
* Produits intermédiaires et finis				
* Marchandises				
* Avces & Acptes sur commandes				
<i>Créances</i>				
* Clients, redevables et comptes rattachés	1 072 648		1 072 648	989 135
* Autres créances	280 907		280 907	401 280
* Valeurs mobilières de placement	2 858 003		2 858 003	2 816 362
* Disponibilités	24 877		24 877	0
	4 236 435		4 236 435	4 206 778
<i>Charges constatées d'avance</i>	23 290		23 290	8 585
<i>Ecart de conversion actif</i>				
TOTAL ACTIF	12 802 997	2 673 900	10 129 097	10 304 630

**COMPTES ANNUELS APEI LA MAISON DU PHARE
EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009**

BILAN PASSIF 31 DECEMBRE 2009		
	exercice	exercice
	2009	2008
FONDS PROPRES		
* <i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>	4 234 200	2 711 321
* <i>Autres réserves</i>	792 286	467 213
* <i>Report à nouveau</i>	246 412	152 509
 Résultat de l'exercice	 167 358	 460 014
* <i>Subventions d'investissement</i>	154 368	1 380 449
* <i>Provisions réglementées</i>	1 174 642	1 340 468
TOTAL I	6 769 266	6 511 974
PROV./ RISQUES ET CHARGES	125 326	328 838
FONDS DEDIES	37 288	76 000
EMPRUNT ET DETTES ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
* Emprunts	2 067 239	2 138 738
* Cpt courants créditeurs auprès des et. de crédit dettes fin. diverses	0	106 888
DETTES à COURT TERME		
* Fournisseurs	177 117	172 242
* Dettes fiscales et sociales	806 642	836 182
* Autres dettes	146 218	133 191
	1 129 976	1 248 503
<i>Produits constatés d'avance</i>		578
TOTAL PASSIF	10 129 097	10 304 630

COMPTES ANNUELS APEI LA MAISON DU PHARE
EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

COMPTÉ DE RESULTAT 2009		
	exercice 2009	exercice 2008
PRODUITS		
* Ventes de marchandises	4 196	5 728
* Production vendue, Prestations de services	589 076	549 743
* Production stockée		
* Produits activités annexes	219 279	192 500
* Prix de journée et dotation globale	5 423 267	5 359 429
* Subventions d'exploitation et dons	61 532	52 270
* Autres produits	838 090	819 486
* Reprises sur provisions et transfert de charges	166 081	86 243
TOTAL	7 301 521	7 065 398
CHARGES		
* Achats de marchandises		
* Achats matières premières et autres approv.	317 075	321 343
* Variation de stock		
* Autres achats et charges externes	1 425 105	1 282 641
* Impôts, taxes et versements assimilés	16 961	13 115
* Salaires et traitements charges sociales	4 937 966	4 821 755
* Amortissements et provisions	375 229	427 466
* Autres charges	8 175	12 843
TOTAL	7 080 511	6 879 163
RESULTAT D'EXPLOITATION	221 010	186 235
* Revenus du portefeuille	12 843	311 212
* Autres Produits financiers		
* Charges financières	101 541	104 892
RESULTAT FINANCIER	-88 698	206 320
RESULTAT COURANT	132 312	392 554
* Produits sur cessions d'immobilisations		
* Autres produits exceptionnels	187 352	178 208
* Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
* Autres charges exceptionnelles	152 308	110 749
RESULTAT EXCEPTIONNEL	35 044	67 459
ECRITURE DE LAISON		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	167 358	460 014

COMPTES ANNUELS APEI LA MAISON DU PHARE
EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

ANNEXE

ASSOCIATION La Maison Du Phare
11-15, rue des Poissonniers
92200 Neuilly sur Seine

Exercice clos le 31/12/2009
Durée : 12 mois

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 18 mai 2010 par le Conseil d'Administration de l'Association.

I - FAITS CARACTERISTIQUES, PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Ces comptes annuels sont établis selon les dispositions prévues par le plan comptable associatif mise en place par l'arrêté du 8 avril 1999.

L'association applique également les réglementations comptables suivantes :

- Le règlement 2004-06 du CRC, relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs corporels et incorporels
- Le règlement 2000-06 du CRC, relatif aux passifs
- L'avis du CNC (2007-05) du 4 mai 2007

Il a été fait application des dispositions particulières résultant de l'instruction M22 bis, applicable aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par les organismes privés à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

COMPTES ANNUELS APEI LA MAISON DU PHARE
EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

Les comptes annuels regroupent les comptes des « établissements » suivants :

- Le Siège Social
- L'Esat Les Ateliers du Phare Social
- L'Esat Les Ateliers du Phare Production
- L'IME Le Phare
- Le CITL Les Graviers
- Le Foyer Intégré Les Graviers
- Le Foyer Gravier
- La Résidence du Phare

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

* **Amortissements :**

Par dérogation aux nouvelles méthodes d'évaluation d'amortissement et de dépréciation des actifs introduites par le règlement CRC n° 2002-10 dont la première application était prévue pour l'exercice ouvert au 1er Janvier 2005, l'Association a pas fait application de la méthode des amortissements dite « par composants » pour ces nouveaux investissements.

Ainsi, les travaux concernant l'IME ainsi que les locaux du siège social ont bien été traités par composants.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilisation prévue :

■ Frais d'établissement	5 ans
■ Constructions	5 à 50 ans
■ Construction rue des Poissonniers	50 ans sur IME et APEI
■ Construction rue des Poissonniers	20 ans sur CITL
■ Matériel et outillage	5 à 15 ans
■ Matériel taxe d'apprentissage	Néant
■ Matériel roulant	5 ans
■ Agencements et aménagements	5 à 20 ans

COMPTES ANNUELS APEI LA MAISON DU PHARE
EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

* **Créances** :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

* **Subventions d'investissements** :

Les subventions d'investissements recevant une affectation particulière sont portées dans les fonds associatifs.

* **Valeurs mobilières de placement** :

Les titres de placement sont évalués à leur coût d'achat, net de frais, diminué éventuellement d'une provision pour dépréciation tenant compte des moins-values latentes.

Les plus ou moins values de cession sont constatées en produits ou charges financières ; les produits financiers générés par des titres de placements à taux fixe sont comptabilisés au prorata du temps écoulé depuis la souscription.

Le décret 2003 – 1010 du 12 octobre régissant les nouvelles règles de tarification de fond et de forme des Associations de la loi 1901 du secteur sanitaire et social, en son article 96, préconise lorsque les produits sont réalisés dans le cadre d'une gestion centralisée de la trésorerie, que la quote-part issue de la trésorerie d'un établissement ou d'un service lui soit restituée, et inscrite en ressource de sa section d'investissement au travers de la dotation à un compte de provisions réglementées.

**COMPTES ANNUELS APEI LA MAISON DU PHARE
EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009**

*** Résultats des Etablissements sous convention :**

Les résultats de ces Etablissements font l'objet de vérifications par les autorités de Tarifications et peuvent éventuellement être rectifiés.

Il n'en est pas de même pour les comptes de l'ESAT Entreprise, ni pour les comptes de la vie associative de l'APEI, qui ne sont pas soumis au contrôle des Organismes Financeurs.

Les comptes de l'exercice 2009 font apparaître les résultats :

<i>ETABLISSEMENTS</i>	<i>RESULTAT</i>	<i>REPRISE RESULTAT N-2</i>	<i>CONGES PAYES</i>	<i>RETRAITEM ENT COMPTE ADMINISTRA TIF 2008</i>	<i>RESULTAT ADMINISTRA TIF</i>	<i>RESULTAT PROPRE</i>
ASSOCIATION PHARE	34 754					34 754
ESAT PHARE PRODUCTION	24 730					24 730
RESULTATS PROPRES						59 484
FOYER DES GRAVIERS	-29 895		11 277		-18 618	
CITL GRAVIERS	45 242		5 007		50 249	
FOYER INTEGRE	8 750		-739		8 011	
RESIDENCE DU PHARE	71 980		16 568		88 548	
IME LE PHARE	-64 465	64 273	-1 853	-5 524	-7 569	
ESAT PHARE SOCIAL	76 264	24 179	691	-29 748	71 386	
RESULTATS SOUS TUTELLES						192 008
RESULTATS CUMULES	167 360	88 452	30 952	-35 272	192 008	251 492
	255 812					
	286 764					

**COMPTES ANNUELS APEI LA MAISON DU PHARE
EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009**

II NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN ACTIF

Actif immobilisé :

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

IMMOBILISATIONS		Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
INCORPORELLES	Frais d'établissement	67 791				67 791
	TOTAL I	67 791				67 791
	Autres immobilisations incorporelles	19 700				19 700
	TOTAL II	19 700				19 700
CORPORELLES	Terrains	225 872				225 872
	Constructions	6 684 171	67 386			6 751 556
	Inst tech mat outillage industriel	705 155	26 882	3 451		728 587
	Matériel de transport	158 070	29 263	12 186		175 147
	Autres immo corporelles	508 893	67 066	10 314		565 645
	Immo corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL III	8 282 160	190 597	25 951		8 446 807
FINANCIERES	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immo financières	8 904	400	329		8 974
	TOTAL IV	8 904	400	329		8 974
TOTAL GENERAL I+II+III+IV		8 378 555	190 997	26 280		8 543 272

Les mouvements des amortissements sont les suivants :

IMMOBILISATIONS		Amortissements cumulés début exercice	Dotations	Reprises	Virements poste à poste	Amortissements cumulés fin exercice
INCORPORELLES	Frais d'établissement	65 889	380		279	66 548
	TOTAL I	65 889	380		279	66 548
	Autres immobilisations incorporelles	11 576	1 605			13 181
	TOTAL II	11 576	1 605			13 181
CORPORELLES	Terrains					1 774 970
	Constructions	1 488 578	286 392			401 777
	Inst tech mat outillage industriel	363 830	40 214	3 451	1 184	83 082
	Matériel de transport	61 188	24 250	2 356		334 342
	Autres immo corporelles	298 225	42 038	4 458	-1 463	
	Immo corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL III	2 211 821	392 893	10 265	-279	2 594 171
FINANCIERES	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immo financières					
	TOTAL IV					
TOTAL GENERAL I+II+III+IV		2 289 286	394 879	10 265	0	2 673 900

**COMPTES ANNUELS APEI LA MAISON DU PHARE
EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009**

Etat des créances

CREANCES		Montant brut	< 1 an	1 - 5 ans	+ de 5 ans
ACTIF IMMOBILI SE	Créances rattachées à des participations				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	8 975			8 975
		8 975			8 975
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versées				
	Redevables et comptes rattachés	1 072 648	1 072 648		
	Fournisseurs	3 006	3 006		
	Personnel et comptes rattachés	10 298	10 298		
	Etat et collectivités publiques				
	Autres créances	267 603	267 603		
	Charges constatées d'avance	23 290	23 290		
	Déficits à récupérer				
TOTAL		1 385 821	1 376 846		8 975
Dont prêts accordés en cours d'exercice					
Dont prêts remboursés en cours d'exercice					

Dont en produits à recevoir :

	Montants
Fournisseurs, avoirs non reçus	2 079
Créances redevables et comptes rattachés	36 084
Autres créances	52 723
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	1 551
TOTAL	92 437

Comptes de régularisation actif :

Charges constatées d'avance

23 290 €

**COMPTES ANNUELS APEI LA MAISON DU PHARE
EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009**

III. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Les fonds Propres-réserves et provisions :

MOUVEMENTS DES FONDS PROPRES	TOTAL				
	DEB EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VIRT POSTE A POSTE	FIN EXERCICE
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 711 321			264 480	2 975 801
Fonds associatifs avec droit de reprise				1 258 399	1 258 399
RESERVES					
Réserves de trésorerie	207 054				207 054
Excédents affectés à l'investissement	190 657			106 065	296 722
Autres réserves	69 502			219 007	288 510
Report à nouveau	-10 181			-854	-11 035
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	310 725			117 891	428 616
Report à nouveau lié à la provision pour congés payés	-148 036			-23 132	-171 168
Résultat de l'exercice	460 014	261 719	94 361	-460 014	167 358
Subventions d'investissement	1 380 449	49 239	16 810	-1 258 511	154 368
TOTAL	5 171 506	310 958	111 170	223 331	5 594 625

NATURE DES PROVISIONS	TOTAL				
	DEB EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	VIRT POSTE A POSTE	FIN EXERCICE
Provisions réglementées :					
Réserve Fonds de roulement	65 273				65 273
Amortissement dérogatoire	20 032				20 032
Provision pour renouvellement des Immos	1 134 588	12 566	188 359	14 425	973 219
Dif sur réalis.éléments actif	120 576	4 049		-8 507	116 118
TOTAL I	1 340 468	16 615	188 359	5 918	1 174 642
Provisions pour risques et charges :					
Provisions pour litiges					
Prov.pour rémunération des TH (CAT)	110 587			-110 587	
Provisions pour risques					
Provisions pour charges	218 250	47 413	88 171	-52 168	125 324
TOTAL II	328 837	47 413	88 171	-162 755	125 324
Provisions pour dépréciation :					
D'immobilisations					
Incorporelles					
Corporelles					
Financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		4 701			4 701
TOTAL III		4 701			4 701
TOTAL (I+II+III)	1 669 305	68 730	276 531	-156 837	1 304 667
DONT DOTATIONS ET REPRISES :					
D'exploitation		52 114	156 155		
Financières					
Exceptionnelles		16 615	120 375		

**COMPTES ANNUELS APEI LA MAISON DU PHARE
EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009**

FONDS DEDIES		TOTAL				
		DEB EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	VIRT POSTE A POSTE	FIN EXERCICE
F	Fonds dédiés à la compensation des amortissements					
O	TOTAL I					
N	Fonds dédiés sur Subventions de fonctionnement	75 000			-75 000	
D	TOTAL II	75 000			-75 000	
S	Fonds dédiés sur Dons manuels affectés	1 000	36 389	101		37 288
D	TOTAL III	1 000	36 389	101		37 288
E	Fonds dédiés sur Legs et donations affectés					
D	TOTAL IV					
I	TOTAL (I+II+III+IV)	76 000	36 389	101	-75 000	37 288
E	DONT ENGAGEMENTS ET REPRISES :					
S	Sur Investissements					
	Sur Subventions attribuées					
	Sur Dons manuels Affectés		36 389	101		
	Sur Legs et Donations affectés					
TOTAL FONDS PROPRES		6 916 811	416 077	387 802	-8 506	6 936 580

Résultat 2009	261 719	94 361	
Dotations / Reprises	68 730	276 530	
Subventions virées au Compte de résultat		16 810	
Dotations / Reprise de Fonds dédiés	36 389	101	
Produits Financiers			-8 506
Subvention d'Investissement (biens renouvelables)	49 239		
	416 077	387 802	-8 506

Les virements de poste à poste opérés sont les suivants :

- Les subventions d'investissements de l'IME (hors taxe d'apprentissage) ont été reclassées en fonds associatif avec droit de reprise pour 1 258 399 €,
- Les fonds dédiés de l'Esat Entreprise ont été reclassés en excédent affecté à l'investissement pour 75 000 €.

**COMPTES ANNUELS APEI LA MAISON DU PHARE
EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009**

Etat des dettes :

DETTES	Montant Brut	< 1 an	1 - 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des étbts de crédit	2 067 239	164 163	328 142	1 574 934
Emprunts et dettes financières diverses (CBC)				
Fournisseurs et comptes rattachés	177 117	177 117		
Dettes fiscales et sociales	806 642	806 642		
Dettes sur immobilisations				
Dépôt des hébergés	3 453	3 453		
Autres dettes	142 765	142 765		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 197 215	1 294 139	328 142	1 574 934
Dont emprunts souscrits en cours d'exercice				
Dont emprunts remboursés en cours d'exercice	71 553			

Dont en charges à payer :

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	89 092
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 543
Dettes fiscales et sociales	215 553
Autres dettes	28 854
TOTAL	361 042

Comptes de régularisation passif :

Produits constatés d'avance :

578 €

IV. AUTRES INFORMATIONS FINANCIERES

Rémunérations :

Les salaires bruts versés aux trois personnes les mieux rémunérées par l'Association s'élèvent pour l'exercice 2009 à 194 581 euros.

Droit Individuel à la Formation :

La loi 2004-391 relative à la formation professionnelle a instauré un droit individuel à la formation. Le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 4 068 heures au 31/12/2009.

Indemnités de départ à la Retraite :

L'évaluation des indemnités de départ à la retraite est réalisée selon la méthode actuarielle.

Les paramètres retenus sont :

- l'augmentation annuelle des salaires : 1%,
- le départ prévu : 60 ans,
- le taux de rotation : 1% pour les cadres et 2% pour les non cadres,
- le taux de charges sociales patronales : 53%.

La dette actuarielle au 31/12/2009 s'élève à 82 765 €.

La valeur des indemnités probables à verser pour les 5 prochaines années est de 40 067 €, et pour les 10 prochaines années de 55 212 €.

Autres engagements :

- Emprunt ESAT Les Ateliers du Phare :

Emprunt souscrit auprès du Crédit Foncier de 1 524 490€ en date du 31 décembre 1999.

Inscription d'hypothèque conventionnelle en 1^{er} rang sans concurrence sur les biens et droits sis à Nanterre (92) 85 à 91 rue Veuve Lacroix.

- Emprunt IME le phare

Emprunt souscrit auprès de la société générale de 1 060 000 € en date du 19 mai 2006.

Inscription d'hypothèque de premier rang sur l'immeuble situé 11 rue des poissonniers 92 Neuilly-sur-Seine.

Contributions volontaires :

34 bénévoles ont participé aux activités de l'APEI de NEUILLY au cours de l'exercice 2009, à hauteur de 5 366 heures, ce qui représente une valorisation de 286 690 € charges comprises.